164340 - Il dit Allahou akbar quand il prend l'escalier pour monter et dit Soubhana Allah quand il le prend pour descendre

La question

Nous avons appris tout jeune qu'il est recommandé à celui qui prend l'escalier pour monter de dire: Allahou akbar et à celui qui le prend pour descendre de dire: soubhana Allah. Cela repose-t-il sur une loi religieuse?

La réponse détaillée

Al-Boukhari a rapporté dans son Sahih, 2993 d'après Djabir (P.A.a): «Quand nous montions, nous prononcions le takbir (Allah akbar) et quand nous descendions nous prononcions le tasbih (soubhana Allah).

Abou Daoud a rapporté (2599) d'après Ibn Omar que quand le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) s'installait sur son chameau pour commencer un voyage , il prononçait le takbir trois fois puis il disait: «» (coran, 43+) Seigneur! Je te demande dans notre présent voyage la piété et la crainte révérencielle et l'œuvre que tu agrées. Seigneur! Raccourcis nous sa grande distance! Seigneur! Tu es le Compagnons de voyage et le Remplaçant auprès de la famille et dans les biens…A son retour de voyage, il répétait les mêmes propos en y ajoutant: bien rentrés en repentis dévoués au culte de notre Maître que nous louons.»

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et ses armés avaient l'habitude, chaque fois qu'ils se trouvaient sur une hauteur, de prononcer le takbir et de prononcer le tasbih chaque fois qu'ils venaient de descendre d'une pente. C'est sur cela que la prièrefut instituée.»

Si quelqu'un préfère imiter cette pratique quand il monte sur une échelle ou un autre objet pareille et pense qu'on prononce le takbir parce qu'on monte, c'est son idée à lui.

Quant à celui qui pense que la prononciation du takbir au moment de monter un escalier ou autre chose n'est pas institué, c'est parce que cela n'a été rapporté que dans un cas spécial concernant l'escalade d'une montagne ou autre chose pareille par un voyageur. Quant au fait de

prendre un escalier ou chose pareille, rien n'a été rapporté le concernant, bien que cela existât et fût coutumier chez les compagnons. Si cette pratique était instituée, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) l'aurait appliquée et enseignée à ses compagnons comme il leur apprit ce qu'ils doivent dire quand ils rentrent ou sortent de chez eux et d'autres dhikr du jour et de la nuit. Voilà l'avis le mieux soutenu dans cette question.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé comme suit: **«il a été rapporté dans un hadith que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) prononçait le takbir chaque fois qu'il escaladait une hauteur et prononçait le tasbih quand il descendait dans une vallée...Ces tasbih et takbir sont ils réservés au voyage ou faut il les faire chez soi, par exemple, quant on se déplace du premier au deuxième étage. Puisse Allah vous récompenser par le bien? »**

Voici sa réponse: «le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait l'habitude dans ces voyages de prononcer le takbir quand il se trouvait sur une hauteur et de prononcer le tasbih quand il se trouvait dans une vallée. C'est parce que celui qui se trouve sur une hauteur peut éprouver un sentiment de supériorité et se prend pour grand. Dans ce cas, il convient qu'il atteste la grandeur d'Allah le Puissant et Majestueux en disant : Allahou akbar. En entamant une descente, il se trouve dans une situation d'infériorité. Dès lors, il convient qu'il atteste la transcendance d'Allah. Voilà qui explique la pertinence (de la formule prononcée dans les deux situations).

La Sunna ne dit pas que cela doit être fait quand on est chez soi. Or les pratiques cultuelles sont reçues telles quelles. On se contente de ce qui a été reçu. Dès lors, quand on prend l'escalier pour monter on ne prononce pas le takbir. Quand on le prends pour descendre, on ne prononce pas le tasbih. Cela ne se fait que au cours d'un voyage.» Extrait de Liquaat al-bab al-maftouh,3/102.

Allah le sait mieux.